



Collision avec porte de garage

Par **Kameos**, le **25/06/2021** à **15:44**

Bonjourrrnmon mari a ete victime d'un accident lorsqu'il entrait dans le parking que nous louons.rnrnla porte s'est refermee lors de son passage le désarçonnant de sa moto.rnrnnous sommes assurés en responsabilite civile.rnrnvu qu'il y a un tiers identifie d'autant plus en mouvement l'assureur doit il nous indemniser pour les travaux de reparations de la motornrn
rnrnmerci de votre retour

Par **chaber**, le **25/06/2021** à **16:15**

bonjourrrnun portail n'est pas un tiers dientifié.rnrnSi vous avez des éléments probants votre assureur pourra tenter un recours contre le propriétaire